

24 avr 2009 -11:30

Appartient à Conseil des ministres du 24 avril 2009

Collaborateurs financiers

Carrière particulière de collaborateur financier au SPF Finances et au Service des pensions du secteur public - Deuxième lecture

Carrière particulière de collaborateur financier au SPF Finances et au Service des pensions du secteur public - Deuxième lecture

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, et de Mme Marie Arena, ministre des Pensions, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un projet d'arrêté royal qui vise à ce que les modifications apportées à la carrière commune du niveau D (*) puissent être rendues applicables à la carrière particulière de collaborateur financier au SPF Finances et au Service des pensions du secteur public.

Le projet prévoit les éléments suivants :

- introduction des formations certifiées pour le grade de collaborateur financier ;
- seconde possibilité pour les titulaires du grade supprimé d'assistant des finances, de participer à une activité de formation leur donnant accès au grade de collaborateur financier et aux formations certifiées ;
- relèvement des échelles de traitement DF1 et DF2 (grade de collaborateur financier), identiques aux échelles de traitement DA3 et DA4. L'échelle DF2 intègre la prime de développement des compétences à l'expiration de la durée de validité de la formation certifiée liée à l'échelle DF1 ;
- nouvelle possibilité d'octroi d'une prime de direction aux collaborateurs financiers, ainsi qu'aux titulaires d'un grade supprimé relevant du niveau D.

(*) par l'arrêté royal du 10 août 2005.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>